



PRÊT D'INSTRUMENT

À la demande des familles et dans la mesure des possibilités de la MMD, il est possible de louer un instrument aux élèves qui n'en possèdent pas.

* voir au dos



Contacts

• Collège Claude-Nicolas-Ledoux

14, rue Claude-Nicolas-Ledoux
92350 Le Plessis-Robinson
Sébastien Baglin
Principal du collège
Marie-Clotilde Bukiet
Professeur de musique
Coordinatrice pour les CHAM
Tél. : 01 46 31 17 35 - Poste 39

• Maison des Part'Âges

8 ter, avenue Léon-Blum
92350 Le Plessis-Robinson
Sophie Bouhouch-Carceller
Responsable de la Maison des Part'Âges
Tél. : 01 46 01 51 74
Email : sophie.bouhouch-carceller@plessis-robinson.com

• Maison de la Musique et de la Danse

70, rue du Moulin Fidel
92350 Le Plessis-Robinson
Tél : 01 46 01 44 90
Philippe Hervé
Directeur de la MMD
Mickaël Condette/Frédérique Royère
Projet CHAM
Email : secretariatmmd@plessis-robinson.com
Tél. : 01 46 01 44 92
Marie Martarelli
Chargée de communication CHAM/Professeur MMD
Email : mmartarelli.pro@gmail.com

Partenaires

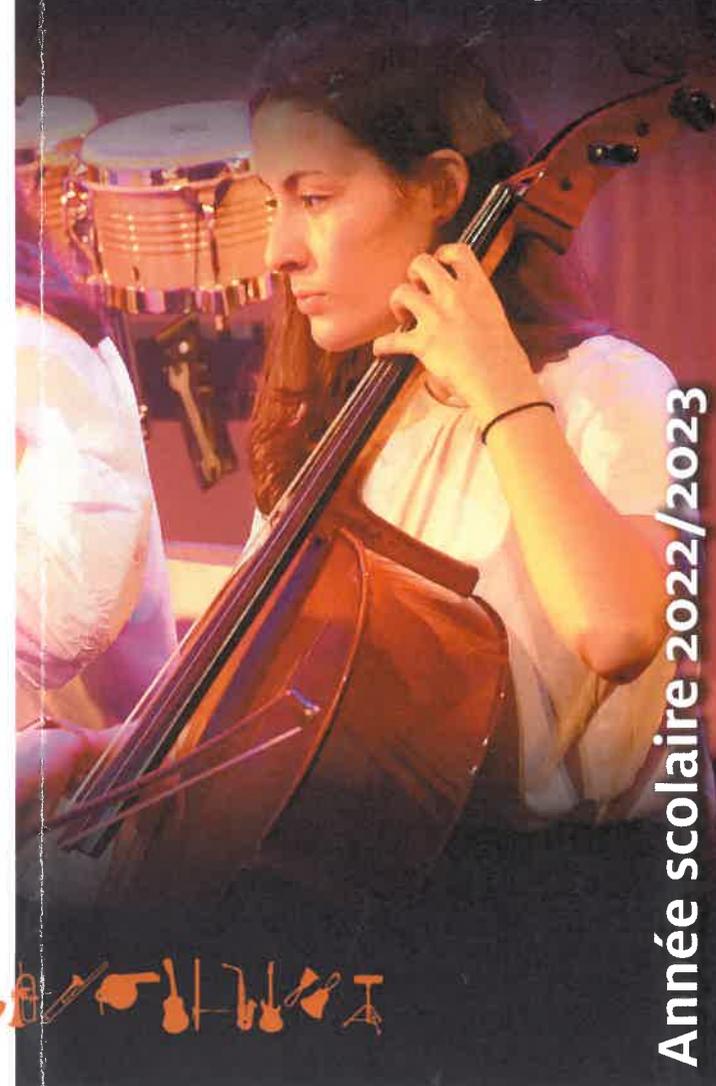


© Sabrina Morel - Imprimerie municipale

CHAM

LE PLESSIS-ROBINSON

Classe à Horaires Aménagés Musique



Année scolaire 2022/2023

DATES À RETENIR

► Les dossiers de demande d'entrée en 6^e vous seront communiqués par les écoles

► Courant mai 2022 : Sélection des dossiers de candidatures

► Courant juin 2022 : Communication des admissions

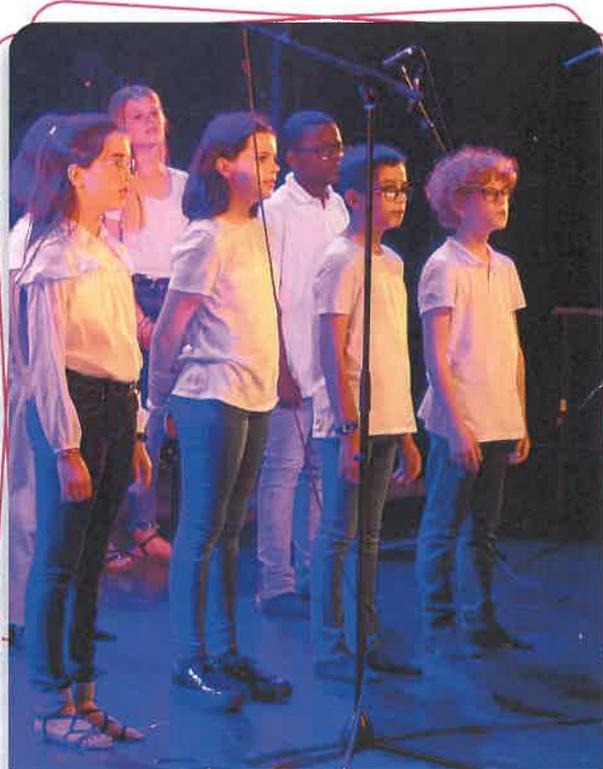




Les **Classes à Horaires Aménagés Musique** proposent, depuis septembre 1999, une formation musicale enrichissante destinée aux collégiens de la 6^e à la 3^e.

Elles ont été mises en place par le **collège Claude-Nicolas-Ledoux** en partenariat avec la **Maison de la Musique et de la Danse (MMD)**, et la **Ville du Plessis-Robinson**.

Les **CHAM** offrent un parcours motivant favorable à la créativité, au partage d'expériences, et à l'épanouissement scolaire et culturel. Elles proposent la production de concerts, des sorties culturelles, et des rencontres avec le monde professionnel de la musique.



La formation CHAM, c'est quoi ?

Les élèves en **CHAM** bénéficient d'un emploi du temps aménagé qui leur permet de suivre un enseignement musical théorique et pratique dispensé par des professeurs du collège et de la MMD.

Les **CHAM** du Plessis-Robinson sont à dominante instrumentale. La pédagogie se fonde sur la pratique instrumentale collective, et l'ensemble des activités y contribue. La priorité sera donc naturellement donnée aux instruments d'orchestre : les cordes et les vents.

Les activités sont réparties sur deux demi-journées par semaine comme suit :

- 2 h d'enseignement musical
- 1 h de formation musicale
- ½ heure d'instrument*
- 2 h d'Ateliers de Pratique collective (APC) en groupe. Le jeudi (à la MMD ou à la MDA).

Les cours sont dispensés au **collège Claude-Nicolas-Ledoux**, à la **Maison de la Musique et de la Danse** et à la **Maison des Arts au Pôle Musiques Actuelles**.

*Les jours et heures d'instruments sont à déterminer avec le professeur.

Les CHAM, même pour les débutants

Les « chamistes » entrant au Collège peuvent être novices en musique ou déjà inscrits à la **MMD**. Cette inscription inclut le cours d'instrument, de formation musicale. Le **pack Cham+**, soumis à cotisation (aide financière possible sous conditions), donne accès aux pratiques collectives sur le temps scolaire ainsi qu'à la préparation et aux concerts-spectacles de fin d'année et à une pratique collective au sein des cours constitués de la **MMD**.

La demande d'inscription se fait grâce à l'intermédiaire des écoles par le biais des dossiers d'orientation de fin de CM2. Les enfants se présentent alors à un test visant à évaluer leur motivation et leurs aptitudes.

Le test d'admission

Reçus par une commission composée du directeur de la MMD, du professeur de musique du collège, de représentants des écoles et de l'inspection académique, les candidats sont invités à montrer leur motivation.

Ils font part de leur choix d'instrument et répondent à quelques tests mettant en évidence leurs capacités à réussir dans cette section (reproduction rythmique simple, reproduction mélodique simple, reconnaissance de pulsation).

Pour les élèves déjà inscrits à la MMD, il sera demandé de présenter un court extrait musical sur instrument.

